

DE NOUVELLES DIRECTIVES SUR L'« UNITÉ ETHNIQUE » VIOLENT LES DROITS FONDAMENTAUX DES TIBÉTAINS

UNE NOUVELLE NOTE DE BRIEFING D'INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET RÉVÈLE COMMENT DES DIRECTIVES RÉCEMMENT ADOPTÉES SUR L'« UNITÉ ETHNIQUE » AU TIBET RESTREINDRONT ENCORE DAVANTAGE LES LIBERTÉS FONDAMENTALES DES TIBÉTAINS ET CONTREVIENNENT À LEURS DROITS.



Une cérémonie de lever de drapeau à Lhasa. (Photo: Média d'Etat chinois)

Ces nouvelles directives, adoptées le 11 janvier lors de la troisième session de la 11^{ème} Assemblée populaire de la Région autonome du Tibet (RAT), visent à mettre en place des « zones modèles pour l'unité nationale et le progrès » dans la région, et à donner au gouvernement chinois le pouvoir d'imposer un mode de vie à la chinoise dans la RAT et de recruter des informateurs pour le Parti communiste chinois. En particulier, certaines de ces dispositions ont pour objectif d'endoctriner les Tibétains dès l'école maternelle au moyen d'une propagande idéologique et d'intervenir dans les sphères

protégées de la famille et de la vie privée.

Ces directives répondent à un objectif politique de longue date: réduire les différences ethniques au sein de la République populaire de Chine, afin d'aboutir à une société stable à la chinoise et de consolider l'emprise du Parti communiste sur les régions frontalières du Tibet et du Xinjiang (une région que les Ouïghours appellent le Turkestan oriental). Plus important encore, c'est la première fois que des directives

> SUITE PAGE 2



DANS CETTE ÉDITION :

- 1 De nouvelles directives sur l'« unité ethnique » violent les droits fondamentaux des Tibétains
- 2 Recommandations d'ICT pour le prochain Cadre mondial de la biodiversité
- 3 Le soulèvement tibétain commémoré à travers le monde
- 4 Le Tibet à la 43^{ème} session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU
- 5 L'Allemagne soutient le droit des Tibétains à choisir leurs chefs religieux
- 6 Gestion du coronavirus au Tibet: arrestations, mesures de coercition et répression religieuse
- 7 De nouveaux accords entre la Chine et le Népal pourraient restreindre la liberté des Tibétains
- 8 Le point sur les prisonniers politiques
- 9 Suggestion de lecture
- 10 Événements à venir



INTERNATIONAL
CAMPAIGN
FOR TIBET

ICT EUROPE

Funenpark 1D
1018 AK Amsterdam,
The Netherlands
Phone: +31 (0)20 3308265
Fax: +31 (0)20 3308266
icteurope@savetibet.nl

ICT BRUSSELS

15, rue de la linière
1060 Brussels
Belgium
Phone: +32 (0)2 609 44 10
Fax: +32 (0)2 609 44 32
info@savetibet.eu

ICT GERMANY

Schonhauser Allee 163
10435 Berlin
Germany
Tel.: +49 (0)30 27879086
Fax: +49 (0)30 27879087
info@savetibet.de

ICT

1825 Jefferson Place, NW
Washington, DC 20036
United States of America
Phone: +1 (1) 202-785-1515
Fax: [202] 785-434
info@savetibet.org

> SUITE DE LA PAGE 1

rompent explicitement avec le principe du traitement préférentiel des Tibétains, qui est censé leur garantir la possibilité de conserver leur culture et leur mode de vie ancestral sous l'autorité chinoise. Alors que les Tibétains sont systématiquement victimes de discrimination malgré cette politique de traitement préférentiel, les nouvelles directives font craindre qu'ils soient forcés

d'adopter la culture chinoise encore plus rapidement.

L'imposition d'une culture ethnique dominante à tous les citoyens est contraire aux normes internationales des droits de l'homme, telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention relative aux droits économiques, sociaux et culturels. International Campaign

for Tibet demande dès lors à la communauté internationale d'exhorter le gouvernement chinois à revoir ses lois sur les politiques ethniques et à les simplifier, de sorte qu'elles soient plus claires, cohérentes d'un point de vue juridique et conformes aux normes internationales des droits de l'homme.

[Télécharger la note de briefing d'ICT concernant les nouvelles directives sur l'«unité ethnique»](#)

RECOMMANDATIONS D'ICT POUR LE PROCHAIN CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ

INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET EXPLIQUE DANS UNE NOUVELLE NOTE DE BRIEFING QUE DES ENSEIGNEMENTS POURRAIENT ÊTRE TIRÉS DES DÉFIS RENCONTRÉS AU TIBET DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ CONCRET, INCLUSIF ET RESPONSABLE.



Une antilope tibétaine (« chiru »). (Photo : Xi Zhinong, Nature Picture Library).

Cette note, intitulée « *Tibet-informed recommendations for the post-2020 Global Biodiversity Framework* » (recommandations inspirées de la situation tibétaine pour le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020) examine en détail les risques qui pèsent sur l'environnement au Tibet, une région qui abrite l'une des biodiversités les plus riches au monde, mais se réchauffe près de trois fois plus vite que la moyenne mondiale.

Comme le fait observer ICT dans sa note de briefing, la région se situe en effet à

l'intersection de trois zones névralgiques en terme de diversité biologique – ou « biodiversity hotspots », définis comme les régions terrestres les plus riches sur le plan biologique, mais aussi les plus menacées. Elle se distingue par sa flore de haute altitude unique, ainsi que par ses nombreuses espèces animales en voie de disparition, dont la panthère des neiges, l'antilope du Tibet, des oiseaux migrateurs, la gazelle et le panda. Pour préserver l'environnement et tenter d'enrayer la perte de biodiversité, le gouvernement chinois a mis en place un réseau de réserves naturelles, dont 47 se trouvent au Tibet. Toutefois, leur

efficacité reste discutable, étant donné que l'approche descendante adoptée néglige des zones essentielles pour la biodiversité et ne tient pas compte des connaissances et des populations locales, au détriment des habitants et de l'environnement.

ICT plaide pour une approche fondée sur les droits pour la gestion de l'environnement au Tibet, afin d'autonomiser le peuple tibétain et de permettre au plateau tibétain de continuer à protéger la biodiversité et à remplir ses fonctions en tant que l'un des écosystèmes les plus essentiels au monde. En outre, sur la base des enseignements tirés de la situation au Tibet, ICT formule dans sa note de briefing des recommandations en vue de l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (que les pays parties à la Convention sur la diversité biologique négocient actuellement et espèrent finaliser en octobre à Kunming, en Chine). ICT recommande notamment d'accorder une plus grande attention aux causes de la perte de biodiversité et de promouvoir des visions diversifiées de ce qu'est une bonne qualité de vie, entre autres.

[Télécharger la note de briefing d'ICT sur la biodiversité et le Tibet.](#)

LE SOULÈVEMENT TIBÉTAIN COMMÉMORÉ À TRAVERS LE MONDE

LE 10 MARS 2020, LES TIBÉTAINS DU MONDE ENTIER ONT CÉLÉBRÉ LE 61^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU SOULÈVEMENT TIBÉTAIN.



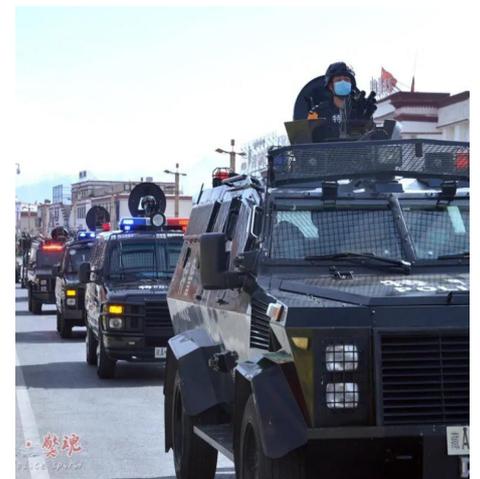
À Bruxelles, environ 200 Tibétains et leurs amis ont participé à la manifestation organisée à l'occasion de l'anniversaire du soulèvement tibétain. L'événement a commencé par un rassemblement au rond-point Schuman, avec des discours prononcés par plusieurs ONG et représentants élus, dont l'eurodéputée Isabel Santos et le député belge Samuel Cogolati, qui se sont dits déterminés à continuer de soutenir le combat que mène le peuple tibétain pour la liberté et les droits de l'homme. Les participants ont ensuite marché jusqu'à l'ambassade de Chine en Belgique, où ils ont manifesté pacifiquement avec des slogans et des chants. (Photo: ICT)

Ce jour-là, il y a plus de soixante ans, des Tibétains se sont révoltés contre l'invasion de leur région par la Chine. Des milliers d'entre eux ont perdu la vie lors de ce soulèvement et leur leader, le Dalaï-Lama, a été contraint à l'exil. Depuis, la Chine dirige le Tibet d'une main de fer et continue encore à ce jour de violer les droits les plus fondamentaux et les libertés des Tibétains. Freedom House a à plusieurs reprises, [y compris en 2020](#), placé le Tibet à la deuxième place dans le classement des régions les moins libres au monde, derrière la Syrie, mais devant la Corée du Nord.

Le soulèvement a marqué un tournant dans l'histoire du peuple tibétain et il reste très important pour les Tibétains, qu'ils se trouvent au Tibet ou en exil, de commémorer cette journée. En ce jour historique, des Tibétains et des sympathisants de la cause tibétaine du monde entier se réunissent pour penser à tous les Tibétains courageux qui sont emprisonnés ou ont perdu la vie pour avoir résisté pacifiquement. Comme chaque année, ICT [a témoigné sa solidarité avec les Tibétains](#) à cette occasion et a participé à des événements commémoratifs organisés

un peu partout dans le monde. En plus d'un rassemblement [devant l'ambassade chinoise à Washington DC](#), ICT a pris part à des marches et des manifestations à Amsterdam et à Bruxelles, tandis que son organisation partenaire, l'Australia Tibet Council, a participé à des événements en Australie.

Alors que les Tibétains du monde entier commémoraient le soulèvement, le gouvernement chinois a clairement réaffirmé sa domination sur leur terre natale avec une [importante démonstration de force militaire](#). Le 6 mars, un exercice militaire organisé au centre de Lhassa, la capitale du Tibet, a rassemblé des soldats «prêts au combat» de l'Armée populaire de libération, des pompiers et des agents de la Police armée du peuple. Cet exercice, qui est presque devenu un rituel en cette période de l'année sensible sur le plan politique, s'est déroulé dans la ville malgré des rues quasiment désertes en raison des mesures politiques d'isolement prises par la Chine au Tibet, lesquelles ont été encore renforcées cette année en raison de l'épidémie de coronavirus.



Démonstration massive de force à Lhassa, le 6 mars. (Photo: médias d'État chinois)

LE TIBET À LA 43^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

ICT ET PLUSIEURS ÉTATS SE SONT DITS PRÉOCCUPÉS PAR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU TIBET, À L'OCCASION DE LA 43^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, QUI A DÉBUTÉ À GENÈVE LE 24 FÉVRIER.



La directrice du plaidoyer, de la communication et de la collecte de fonds d'ICT Europe, Christa Meindersma, prononce une déclaration au nom de la Helsinki Foundation for Human Rights à la 43^{ème} session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. (Photo: Capture d'écran de la télévision en ligne des Nations Unies)

Lors de son [compte rendu](#) habituel devant le Conseil des droits de l'homme en début de session, la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a annoncé qu'elle prévoyait de se rendre en Chine cette année, notamment au Xinjiang, et elle a demandé que son équipe puisse accéder librement au territoire afin de préparer cette visite. Même si elle s'est félicitée de cette annonce, ICT a [encouragé](#) la Haute-Commissaire à se rendre également au Tibet et à aborder avec les dirigeants chinois la situation dans laquelle se trouve le peuple tibétain s'agissant du respect de ses droits fondamentaux. Malgré les demandes répétées de hauts-commissaires précédents et une situation des droits de l'homme qui demeure alarmante, la dernière visite d'un haut-

commissaire au Tibet remonte à 1998. C'était alors Mary Robinson qui s'était rendue au Tibet, il y a plus de 22 ans.

Au cours du débat général sur le point 4, l'Union européenne, les Pays-Bas, la République tchèque et l'Allemagne ont spécifiquement mentionné le Tibet, faisant part de leur inquiétude quant à la violation des droits fondamentaux des Tibétains, et notamment de la liberté religieuse des bouddhistes tibétains.

ICT, qui s'est exprimée au nom de la Helsinki Foundation for Human Rights, a également fait une [déclaration au titre du point 4](#), appelant une fois de plus la Chine à respecter les normes internationales des droits de l'homme consacrées dans ses propres lois nationales et les

conventions internationales. En outre, ICT a prononcé deux déclarations au cours des dialogues avec les rapporteurs spéciaux – [dans le domaine des droits culturels](#) (thème principal de l'intervention: les défenseurs des droits culturels tibétains) et sur les [questions relatives aux minorités](#) (thème principal de l'intervention: l'enseignement en langue tibétaine).

Cette session du Conseil des droits de l'homme s'est déroulée dans des circonstances particulières, au vu de la propagation de l'épidémie de coronavirus. En raison des mesures prises dans ce contexte, tous les événements prévus en marge de la session ont été annulés dès le 2 mars, et certaines parties de la session ont été déplacées dans une plus grande salle, afin d'éviter que les participants ne soient trop proches les uns des autres. Il a par ailleurs été demandé aux représentants de ne pas se rendre à Genève pour le reste de la session et les titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale de l'ONU ont été encouragés à participer par vidéoconférence. La session a finalement été totalement suspendue le 13 mars et aucune date n'a pour l'instant été définie pour la reprise des travaux.

L'ALLEMAGNE SOUTIEN LE DROIT DES TIBÉTAINS À CHOISIR LEURS CHEFS RELIGIEUX

APRÈS LES PAYS-BAS ET LA BELGIQUE, LE GOUVERNEMENT ALLEMAND A RÉCEMMENT FAIT SAVOIR QU'IL SOUTENAIT LE DROIT DES TIBÉTAINS À CHOISIR LEURS PROPRES CHEFS RELIGIEUX, REJETANT LE PROJET DU GOUVERNEMENT CHINOIS D'INTERFÉRER DANS LA SUCCESSION DU DALAÏ-LAMA.

En réponse à une question de la députée allemande Margarete Bause concernant la succession du Dalaï-Lama, Niels Annen, ministre d'État à l'Office des Affaires étrangères, a publié une [déclaration](#) (voir la page 25) dans laquelle il dit ceci : « *Le gouvernement fédéral est d'avis que les communautés religieuses peuvent gérer leurs affaires de manière autonome.* » M. Annen a ensuite ajouté : « *Ceci inclut le droit de choisir elles-mêmes leurs chefs religieux.* » Il a par ailleurs fait savoir que le gouvernement allemand reconnaissait le Dalaï-Lama comme étant le chef spirituel des bouddhistes tibétains.

La déclaration de M. Annen vient s'ajouter aux voix de plus en plus nombreuses en Europe qui affirment que les bouddhistes tibétains sont les seuls à avoir le droit de décider de la succession du Dalaï-Lama, après que les gouvernements belge (en janvier) et néerlandais (à la fin de l'année dernière) ont publiquement exprimé des positions similaires. Récemment, cinq membres du Parlement européen issus de quatre groupes politiques différents – Petras Auštrevicius, Aušra Maldeikienė, Hannes Heide, Francisco Guerreiro et Petra De Sutter – ont par ailleurs [soumis une question écrite au haut représentant de l'Union européenne, Josep](#)

[Borrell](#), lui demandant quelle était la position de l'UE sur la succession du Dalaï-Lama et quelles mesures concrètes l'UE comptait prendre en réaction à cette situation. Selon les [orientations de l'UE pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction](#), adoptées par le Conseil des affaires étrangères le 24 juin 2013 (en particulier son paragraphe 19), les communautés religieuses ont le droit d'accomplir « *les actes indispensables aux groupes religieux pour mener leurs activités essentielles. Ces droits comprennent, entre autres, le droit à la personnalité juridique et à la non-ingérence dans les affaires intérieures, y compris (...) la liberté de choisir et de former des responsables religieux (...)* ».

GESTION DU CORONAVIRUS AU TIBET : ARRESTATIONS, MESURES DE COERCITION ET RÉPRESSION RELIGIEUSE

SELON CERTAINES INFORMATIONS, ALORS QUE LE MONDE PEINE À ENRAYER LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS, LA CHINE A RÉAGI À L'ÉPIDÉMIE AU TIBET EN SÉVISSANT CONTRE CEUX QUI PUBLIAIENT DES INFORMATIONS SUR LA MALADIE EN LIGNE ET EN ANNULANT DES FESTIVALS RELIGIEUX ET DES CÉRÉMONIES DE PRIÈRES.



Des moines du monastère de Minyak Pel Lhagang à Dhartsedo, Kham, dans l'est du Tibet. Il est écrit en tibétain qu'ils ont fait une donation de 130 000 RMB par solidarité avec les habitants de Wuhan et de Tawu touchés par l'épidémie.

L'épidémie de coronavirus est survenue à une période déjà sensible au Tibet, quelques jours seulement avant le début du Nouvel An tibétain (Losar), qui débutait cette année le 24 février. Pour éviter la propagation de la maladie, les autorités chinoises ont annoncé l'annulation de festivals religieux et de cérémonies de prières liés aux festivités. Il a en outre été demandé à la plupart des sites religieux au Tibet d'annuler leurs réunions de groupe. Bien que la menace du coronavirus constitue une réelle source d'inquiétude, le gouvernement chinois a usé de toutes les excuses possibles par le passé pour empêcher les Tibétains de participer à leurs célébrations

religieuses et culturelles traditionnelles.

Comme ailleurs, les autorités chinoises ont également prévenu que de lourdes sanctions allant jusqu'à plusieurs années de prison seraient infligées à quiconque ferait circuler des « rumeurs » sur le coronavirus. Le Tibet Commercial Daily, un média d'État, a par exemple fait savoir que le 29 janvier, un internaute au Tibet se faisant appeler « Zhou » avait publié un message disant que « Ngari [en chinois: Ali] comptait un cas [de contamination au virus] et que « personne sur cette terre pure n'est protégé ». Pour ces

> SUITE PAGE 6

> SUITE DE LA PAGE 5

actions, Zhou s'est vu infliger une peine de huit jours de détention. Selon [Radio Free Asia](#), un homme du nom de Tse dans le comté de Tengchen (Dingqing) a été placé en détention à Chamdo (Changdu), tout comme six autres personnes, pour avoir publié un message sur WeChat invitant les destinataires à réciter une certaine prière dix fois et à transmettre ce message à dix autres personnes pour se protéger de la maladie.

Alors que le gouvernement chinois utilise le coronavirus pour réprimer encore plus les libertés des Tibétains, ces derniers

ont quant à eux réagi à l'épidémie avec compassion et commisération. Des photos ont circulé sur les réseaux sociaux illustrant les donations de plusieurs communautés et monastères tibétains au profit d'initiatives de prévention du coronavirus. Des Tibétains ont également publié sur les réseaux sociaux des photos de lampes à beurre allumées en hommage au lanceur d'alerte chinois Li Wenliang, qui a tenté d'avertir la population de l'arrivée de l'épidémie, avant d'être arrêté et puni par les autorités.

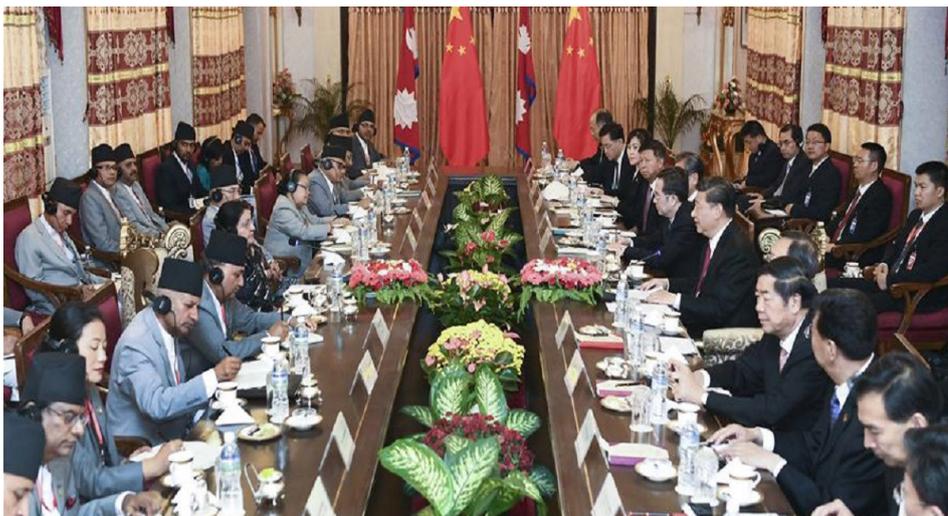
Plus récemment, les médias d'État chinois ont [fait savoir qu'un homme tibétain était mort d'épuisement cette semaine](#), après

avoir lutté pour empêcher la propagation du coronavirus. Les autorités chinoises chercheraient ainsi à faire passer le message que les Tibétains soutiennent l'action du gouvernement chinois au point de se sacrifier, sans que des informations vérifiables ne soient fournies quant à la cause du décès d'Azhi Lhundup, aux raisons pour lesquelles il s'est « tué à la tâche » et au caractère volontaire de son travail.

Selon une source de [Radio Free Asia](#), à la mi-mars, la vie au Tibet revenait lentement à la normale, alors que les autorités déclaraient que leurs efforts pour contenir et contrôler la propagation du virus avaient porté leurs fruits.

DE NOUVEAUX ACCORDS ENTRE LA CHINE ET LE NÉPAL POURRAIENT RESTREINDRE LA LIBERTÉ DES TIBÉTAINS

DEUX ACCORDS RÉCEMMENT SIGNÉS ENTRE LE NÉPAL ET LA CHINE POURRAIENT GRAVEMENT METTRE EN DANGER LES TIBÉTAINS, NOTAMMENT CEUX RÉSIDANT AU NÉPAL ET CEUX QUI FUIENT LE TIBET POUR S'Y RÉFUGIER.



Le président chinois, Xi Jinping, en réunion avec la présidente népalaise, Bidhya Devi Bhandari, à Katmandou, au Népal, le 12 octobre 2019.

L'accord sur la gestion des frontières et le traité d'entraide judiciaire en matière pénale – tous deux signés à l'occasion

de la visite du président chinois, Xi Jinping, au Népal en octobre 2019 et dont International Campaign for Tibet

a pu obtenir une copie – traduisent un accroissement majeur de l'influence et de l'ascendant de la Chine sur Katmandou.

L'accord relatif à un « système de gestion des frontières » engage les deux parties à renvoyer dans un délai de sept jours les « personnes interceptées alors qu'elles essayaient de franchir une frontière illégalement ». En conséquence, les Tibétains qui tentent de fuir pour leur liberté risquent d'être renvoyés vers le régime répressif du Parti communiste chinois. Le « traité d'entraide judiciaire en matière pénale » pourrait quant à lui permettre à la Chine d'intervenir dans des affaires concernant des Tibétains habitant au Népal, ce qui renforcerait en particulier la vulnérabilité des Tibétains qui expriment leurs opinions politiques ou leur identité culturelle, ainsi que les

> SUITE PAGE 7

> SUITE DE LA PAGE 6

risques auxquels ils s'exposent. Au vu de l'influence de la Chine sur le Népal moins développé et du déséquilibre évident des pouvoirs entre les deux pays, d'aucuns craignent que le Népal puisse faire fi des protections juridiques dont bénéficient les Tibétains pour répondre aux requêtes que l'introduirait la Chine au titre de ce traité.

En outre, selon des sources d'ICT, les deux pays envisageraient de signer bientôt un traité d'extradition. Cette possibilité a été évoquée dans une [déclaration commune](#) suite à la visite de Xi Jinping, et elle

alimente les craintes que le Népal renvoie sous le joug chinois des résidents tibétains depuis longtemps sur le sol népalais.

Jusqu'à présent, un accord informel entre le gouvernement népalais, l'Organisation des Nations Unies et d'autres parties prenantes internationales garantit aux Tibétains décidant de s'exiler de pouvoir se rendre en Inde en transitant par le Népal, un pays qui constitue depuis longtemps une étape clé de leur voyage vers la liberté. Mais la capacité du Népal à contrer l'oppression chinoise des Tibétains est de plus en plus compromise, en particulier depuis que [le Népal a officiellement décidé de participer](#)

[à l'initiative chinoise de la « Nouvelle route de la soie » en 2017, avec la promesse de millions de dollars d'investissements chinois](#) dans des infrastructures et projets népalais. La visite de Wang Xiaohong, le vice-ministre exécutif chinois de la Sécurité publique, à Katmandou en décembre 2019 est un signal fort de l'influence considérable et croissante de la Chine au Népal. Peu après cette visite, 122 Chinois ont été arrêtés et déportés, ce qui a soulevé de sérieuses craintes quant à la souveraineté et l'indépendance judiciaire du Népal à Katmandou.

LE POINT SUR LES PRISONNIERS POLITIQUES TSERING DORJEE

À LA FIN DE L'ANNÉE DERNIÈRE, LE TIBETAN CENTRE FOR HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY (TCHRD) A [APPRIIS](#) QU'UN TIBÉTAIN AVAIT ÉTÉ DÉTENU DANS UN CENTRE DE « RÉÉDUCATION » PENDANT PLUS D'UN MOIS EN FÉVRIER 2019, POUR AVOIR PARLÉ AU TÉLÉPHONE AVEC SON FRÈRE DE L'IMPORTANCE D'ENSEIGNER LE TIBÉTAIN À LEURS ENFANTS.

Tsering Dorjee, un habitant du village de Peleb dans le canton de Tashi Zom (dans le comté de Dingri (en chinois: Tingri), ville de Shigatse (en chinois: Xigaze), dans la Région autonome du Tibet, dans la province tibétaine de U-Tsang), a été placé en détention le 20 février 2019, alors qu'il se rendait chez sa fille élève dans un internat à Lhatse, quelques heures après avoir parlé au téléphone avec son frère cadet, Wangdu Tsering, qui vit en exil. «*J'avais appelé mon frère ce matin-là et nous avons parlé de l'importance d'enseigner la langue tibétaine à nos enfants*», a

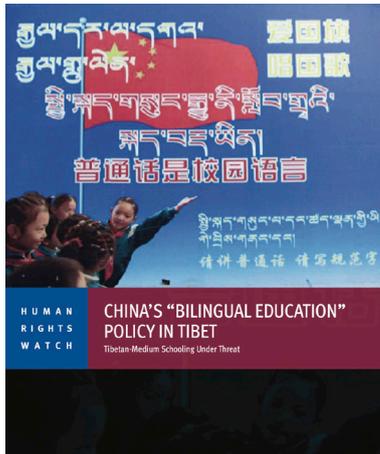
expliqué Wangdu Tsering au TCHRD. «*Je lui ai dit que si nous ne l'enseignions pas à nos enfants dès le plus jeune âge, ils n'apprendraient que le chinois.*»

Selon le TCHRD, Wangdu Tsering a reçu un appel téléphonique le soir même d'un membre de sa famille l'informant du placement en détention de Dorjee. «*Les agents de détention ont dit à mon frère qu'il avait été arrêté pour avoir entretenu des contacts avec des personnes à l'étranger et parlé au téléphone de l'enseignement de la langue tibétaine aux enfants. Et*

qu'il s'agissait d'un délit politique.»

Tsering Dorjee a ensuite été remis aux mains de la police de Dingri et son téléphone portable ainsi que ses autres effets personnels ont été fouillés. Il a été soumis à de longues heures d'interrogatoire et battu pendant plus d'un mois dans le centre de détention du Bureau de sécurité publique du comté de Dingri (un centre de rééducation et non une prison, selon ce qui lui a été dit), avant d'être enfin relâché, avec l'avertissement que le partage de son expérience en détention aurait de graves conséquences.

SUGGESTION DE LECTURE



RAPPORT DE HUMAN RIGHTS WATCH : "CHINA'S 'BILINGUAL EDUCATION' POLICY IN TIBET: TIBETAN-MEDIUM SCHOOLING UNDER THREAT" (LA POLITIQUE D'ENSEIGNEMENT BILINGUE DE LA CHINE AU TIBET : L'ENSEIGNEMENT EN LANGUE TIBÉTAINE MENACÉ)

Un nouveau rapport publié le 5 mars par Human Rights Watch révèle comment le gouvernement chinois s'emploie à faire disparaître progressivement le tibétain comme langue de l'enseignement au Tibet, en

ou encore à fermer les écoles rurales et à regrouper les élèves dans des internats dans les villes alentour, de sorte à les couper de leur famille et de leur environnement tibétophone. Il explique en outre comment de nouvelles politiques prévoyant un enseignement en chinois et non en tibétain visent à endoctriner les enfants avec de la propagande chinoise dès le plus jeune âge et à les couper de la culture et de l'histoire tibétaines à des fins assimilationnistes.

violation de ses propres lois et de ses obligations internationales.

«La politique d'enseignement bilingue de la Chine est motivée davantage par des impératifs politiques que par des impératifs éducatifs», a déclaré Sophie Richardson, directrice de Human Rights Watch pour la Chine. «Le gouvernement chinois contrevient à son obligation juridique internationale de fournir aux Tibétains une instruction en tibétain.»

Ce rapport de 91 pages, qui s'appuie sur des entretiens approfondis menés avec des enseignants, des universitaires et d'anciens fonctionnaires tibétains, analyse les méthodes utilisées par le gouvernement chinois pour faire du chinois la langue dominante dans les écoles tibétaines. Ces méthodes consistent notamment à transférer en masse des enseignants chinois au Tibet, à exiger de tous les enseignants tibétains qu'ils parlent couramment le chinois,

Le rapport est disponible [ici](#) (en anglais).



ÉVÉNEMENTS À VENIR

- **25 AVRIL:**
31^{ème} anniversaire du 11^{ème} Panchen-Lama, Gedhun Choekyi Nyima
- **22 MAI**
Deuxième anniversaire de la condamnation du défenseur de la langue tibétaine Tashi Wangchuk (condamné le 22 mai 2018 à cinq ans d'emprisonnement)